

FORMALISATION DE PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENTS ET DE CAHIERS DES CHARGES - INITIATION

Cette formation vise à transmettre des outils d'analyses et une pratique opérationnelle pour structurer et rédiger un programme architectural de construction ou un cahier des charges d'aménagements, documents à transmettre à des concepteurs.

Objectifs opérationnels

- Appliquer une méthode d'approche globale et détaillée de recueil des besoins fonctionnels et techniques
- Extraire d'une observation des usages d'une situation de travail les fonctionnalités à formaliser dans un aménagement
- Formaliser les résultats des analyses préalables dans un programme architectural ou dans des cahiers des charges spécifiques d'aménagements
- Rédiger les exigences fonctionnelles qui accompagnent les schémas fonctionnels des usages
- Interroger par l'approche ergonomique la pertinence des options organisationnelles et fonctionnelles d'usages d'un projet

Public Concerné

- Intervenants en logistique travaux
- Responsables de projets en maîtrise d'ouvrage
- Responsables travaux dans le tertiaire ou l'industrie
- Architectes
- Architectes d'intérieur
- Space planner

Durée

21.00 Heures 3 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Programmation et historicité

- Historicité et cadre légal
- Les différents organismes intervenants en programmation
- Les différents types de documents - Étude de faisabilité - Pré-programme - Programme - Cahier des charges

Conduite de projets et enjeux

- Les différentes étapes et moments stratégiques d'une conduite de projet

Méthodes d'investigations

- Prises d'informations, analyse et recueil des besoins
- Techniques d'observations et d'entretiens
- Restitution et validation des résultats

Participation des acteurs du projet et des usagers

- Différents modes participatifs
- Constitution de groupes de travail, comité de pilotage
- Intégration des acteurs indirects (médecin du travail, représentants du personnel cadre légal et cadre négocié)
- Management des groupes et formalisation des résultats

Formalisation des résultats des analyses et observations

- Transposition des analyses
- Représentation, schémas fonctionnels et graphes
- Formalisation des aspects qualitatifs, quantitatifs et techniques
- Détermination des Surfaces Utiles Nettes (SUN)
- Les différents modes rédactionnels des exigences fonctionnelles à intégrer dans un programme ou cahier des charges
- Simulations fonctionnelles et ergonomie prédictive des usages

- Programme fonctionnel
- Programme technique
- Cahier des charges
- Suivi de la prise en compte des exigences du programme ou d'un cahier des charges

Études de cas

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés, d'exemples concrets, d'exercices et d'études de cas réels en sous groupes sur les prises d'informations, l'analyse et recueil des besoins ainsi que la formalisation des résultats.

Les participants sont invités à apporter des exemples de projets en cours ou réalisés, supports qui pourront être questionnés dans le cadre des études de cas.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés, programmistes SFA, spécialistes en conduite de projets, ingénieurs en construction ou architectes.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com